



1. EDITORIAL

Après l'annonce faite en 2015 d'un rapprochement entre l'IMP « Les Catherinettes » et l'IMPRO « Les Artisans », concrétisé en premier lieu par une direction unique,

2016 a été marquée par le lancement le 20 juin d'une dynamique commune autour de la rédaction d'un projet d'établissement IME. Près de 90 professionnels se sont rencontrés au Rimlishof, autour de la thématique « *Culture d'entreprise, changement et travail en équipe... vers la construction d'un projet d'établissement en commun* ». Après les mots encourageants de Mrs Bandol et Schangel « *Osez rêver votre projet d'établissement* », et un apport théorique sur la culture d'entreprise, freins au changement, médiation de conflits, les équipes des deux structures se sont mélangées en 9 groupes avec comme feuille de route deux questions : qu'est ce qui définirait l'IME dans lequel je travaille, quels seraient les 4 axes stratégiques prioritaires ? L'ensemble des salariés se sont reconnus dans 6 thématiques communes qui seront le cœur de notre futur projet : Le projet personnalisé d'accompagnement du bénéficiaire, Le travail avec les familles, La pluridisciplinarité professionnelle, Le travail en réseau, en particulier autour des orientations et passages entre structures, Des prestations en cohérence avec les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM.

2. MISSIONS/PRESTATIONS DELIVREES

L'activité

Activités	2013	2014	2015	2016
AGREMENT	60	60	60	60
NBR DE JOURS D'ACTIVITE	200	200	199	200
JOURNEES PREVISIONNELLES	9784	9751	9770	10079
JOURNEES REALISEES	10041	10080	10115	10100
ECART	257	329	345	21
TAUX DE REALISATION DE L'ACTIVITE	102.62%	103.37%	103.53%	100.21%
NOMBRE TOTAL DE PERSONNES ACCOMPAGNEES DURANT L'ANNEE	65	67	69	66

Mouvements nombre d'entrées / sorties

8 ADMISSIONS		8 SORTIES	
Education Nationale	1	Retour famille	3
IMP CATHERINETTES	7	FAS	1
		CARAH	2
		ESAT	2

Nous constatons que de plus en plus, les sorties sont prononcées en cours d'année suite à des places qui se libèrent en ESMS pour adulte ou en milieu de travail. Cela a pour effet de procéder également à des admissions de primo entrants en cours d'année. 3 retours à domicile est une réelle exception cette année, dont 1 est un retour dans le pays d'origine.

Evolution de la typologie des handicaps

ANNEE	EFFECTIF	PROFONDE ET SEVERE	MOYENNE	LEGERE
2013	65	13	46	6
2014	67	17	41	9
2015	69	16	45	8
2016	66	18	36	15

L'objectif de réaménagement des ateliers techniques a été réalisé et est en cours d'évolution en fonction des besoins et des publics accueillis. Pour la déficience moyenne à sévère, des inclusions ont été aménagées avec des activités de travaux manuels adaptés à l'individualité de chacun. Pour les jeunes à profil d'insertion professionnelle en ESAT, les chantiers écoles ont été développés en partenariat avec les ESAT, ainsi que les stages collectifs accompagnés.

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

3.1 Vie de l'établissement

La vie de l'établissement est marquée par de multiples temps de rencontre, d'échange, de participation à des projets, d'un travail avec un réseau partenarial particulièrement étoffé :

Le fait marquant de l'année a été les 50 ans de l'IMPRO le 30 juin 2016. Une fête a été organisée pour l'occasion permettant des retrouvailles, des rétrospectives et de rencontrer le réseau de partenaires multiples.

L'autre fait marquant de cette année 2016 est le regroupement entre l'IMP Les Catherinettes et l'IMPRO Les Artisans. Regroupement qui s'est concrétisé par des temps de rencontre et d'échange entre les professionnels des 2 établissements et par des journées pédagogiques communes. Ce rapprochement s'est aussi concrétisé par la mutualisation des circuits de Taxi qui a conduit à une modification des horaires d'ouverture des horaires 8h15-16h.

Participation au marché de Noël par la tenue d'un stand durant une semaine. Participation à la décoration du marché de printemps en coopération avec les services de la Ville et l'Office du Tourisme.

L'exposition d'œuvres réalisées par les jeunes du groupe Arts Visuels a fait l'objet d'une médiatisation soutenue par la presse écrite et les médias télévisuels.

3.2 Partenariat

En 2016, l'IMPRO a consolidé ses compétences dans la prise en charge des jeunes TSA en réalisant un travail de partenariat avec le CRA.

Le groupe d'Atelier Educatif a mis en place un partenariat avec le CARAH de Colmar et Munster afin de permettre à ces jeunes d'intégrer 1 fois par semaine un espace adulte qui leur est adapté.

Camp de l'Education à l'Environnement, sentier des Carrières et de l'Ecureuil.

Semaine du goût. - ECOLO'TRI

Clown en Fête, jardin partagé.

En 2016, 91 partenariats ont été mobilisés pour nos missions institutionnelles dont: ESMS 22, Structure hospitalière 2, Profession de santé libérale 11, Education Nationale 6, Loisirs 8, Insertion professionnelle 17, Structures de l'État et enfance 13, Educatifs, pédagogique et culturels 12.

3.3 Travail avec les familles

Le travail avec les familles est un axe fort de notre prise en charge à l'IMPRO. En effet ce partenariat est incontournable pour la mise en place d'un projet d'adulte auprès des adolescents accueillis. Différents temps forts dans l'année sont proposés:

Réunion de rentrée et fête de fin d'année entre parents, jeunes, partenaires et professionnels ;
5 rencontres individualisées ou de groupe tout au long de l'année: scolaire, ateliers, éducatifs.

Une rencontre PPA au minimum par an et par jeune ;

Journées Festives de Noël, de Printemps et de fin d'année.

Participation active et pertinente du CVS à la vie de l'Etablissement.

4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

A) Enquête de satisfaction. Mise en place annuellement, le taux de participation pour 2016 est de 49,3%. Il en ressort une satisfaction de 93% sur l'item de la communication entre famille et la structure. L'item de satisfaction concernant l'élaboration et la mise en pratique des PPA, totalise 100% de satisfaction.

B) Le Conseil à la Vie Sociale. Actif et participatif pour certaines manifestations (marché de Noël par exemple), le CVS s'est réuni 3 fois en 2016. Des axes d'améliorations concernant l'environnement ont été proposés et ont été mis en œuvre.

C) Les stages collectifs et individuels. Afin d'améliorer et de faciliter le passage de l'IMPro à la vie d'adulte, les stages sont incontournables, qu'ils soient de découverte, d'immersion, pré professionnels, de professionnalisation, ou en hébergement. 114 stages ont été mis en places dont 81 en ESAT, 10 en milieu ordinaire, 18 en SAJ, 3 en FATH, et 2 transferts. 6 stages collectifs accompagnés ont été mis en place sur 28 jours au total pour 41 jeunes.

D) Des améliorations dans l'accompagnement:

Communication: Mise en place d'un deuxième groupe sur le langage associé Makaton, 15 jeunes sont donc concernés par cet outil de communication alternative. 5 jeunes non oralisant disposent de leur classeur pictos-PECS individualisés.

Technique: Le chantier-école Jardins Espaces Verts a rajouté une matinée supplémentaire par semaine. Développement de stages collectifs accompagnés.

Accès à la culture: Le groupe Arts Visuels a mis en place un créneau supplémentaire de 2 heures avec la constitution d'une seconde équipe.

Scolaire: La classe externalisée SESAME a formalisé un nouveau projet intégrant plus de séances dans les classes ordinaires du Collège d'accueil.

Autonomie: Sur 66 jeunes accompagnés en 2016, 32 d'entre eux sont autonomes dans les transports (pied, vélo, bus...) contre 34 qui utilisent les transports en taxis.

5. RESSOURCES HUMAINES AU 31.12.2016

CDI

Evolution personnel présent au 31/12 sur 3 ans (en équivalent temps plein)

2014	2015	2016
23,31	22,81	23,06

Répartition personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)

Contrats	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
CDI	23,06	2,00	1,10	14,77	1,25	0,35	3,59
CDD remplacement	2,50			2,50			
Contrats aidés	1,00			1,00			
Maitres	3,00			3,00			

Concernant les ressources humaines, nous avons eu 2 départs à la retraite et de fait, 2 nouveaux salariés. En fin d'année 2016 est arrivée une nouvelle chef de service en complément du poste de directeur, mutualisé avec l'IMP (50% IMPRO et 50% IMP). Le rapprochement avec l'IMP a permis de mutualiser des postes: 1h30 hebdomadaires d'infirmier et 10h hebdomadaires d'assistante sociale

Comme l'année précédente, le turn-over reste très faible ce qui a pour effet d'augmenter l'ancienneté des salariés.



6. CONCLUSION

Notre objectif pour 2017 sera de finaliser le nouveau projet IME issu de plus d'une année de cheminement avec les équipes pour construire la fusion entre l'IMP et l'IMPRO.

Ce nouveau projet sera également une opportunité pour réinterroger nos réponses aux besoins spécifiques des jeunes et avoir une offre de services adaptée et au plus près des besoins repérés.